



HAL
open science

Reformulations du genre (masculin/féminin). Une expérience in vitro

Julie Abbou

► **To cite this version:**

Julie Abbou. Reformulations du genre (masculin/féminin). Une expérience in vitro. Ablali, Driss; Gonçalves, Matilde; Silva, Fátima. Reformuler, une question de genres? / Publicação Reformular, uma questão de géneros?, Edições Húmus, 2021, 9789897557156. halshs-03782161

HAL Id: halshs-03782161

<https://shs.hal.science/halshs-03782161v1>

Submitted on 26 Sep 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Reformulations du genre (masculin/féminin)

Une expérience *in vitro*¹

Julie Abbou
Laboratoire de Linguistique Formelle, Université de Paris

1. Introduction

Un des apports majeurs des études de genre a été de définir le genre comme une activité, une performance qui s'institue et se normalise par la répétition d'actes sémiotiques dont il n'existe pas d'énoncé originel. Les rapports entre femmes et hommes sont donc produits par d'incessantes reformulations de ces catégories et de leur rapport. D'un point de vue linguistique, ces reformulations sont toutefois difficiles à saisir en ce qu'elles ne se donnent jamais comme telles, et se produisent à des niveaux linguistiques, discursifs et sémiotiques très divers. Cette contribution présente une expérience mise en place pour capturer ces reformulations. À travers un corpus d'entretiens dans lesquels des locuteurs et des locutrices sont invitées à commenter des photos de visages, je propose une analyse des stratégies d'assignation de genre, qui pourra éclairer comment l'énonciation du genre se produit par reformulation.

Après une introduction sur la place de la reformulation dans la production du genre qui permettra de voir en quoi répétitions et reformulations fondent le rapport entre individus et catégorie, je présenterai l'expérience menée. En troisième partie, je fournirai une première analyse de ce corpus, qui s'articulera en deux temps : tout d'abord, je montrerai que les locuteurs et les locutrices doivent créer des index dynamiques, qui questionnent la naturalisation des catégories de genre, et leur binarité. Ensuite, je proposerai une première ébauche de typologie des différentes reformulations qui permettent de produire le genre, que ce soit de manière normative ou déviante.

1.1. Le genre, entre répétition et reformulation

Depuis *Troubles dans le genre*, Butler ([1990] 2006) a formulé l'idée – largement reprise depuis – que le genre (entendu au sens du rapport entre féminin et masculin) est une performance, c'est-à-dire une construction sociale qui se réalise, se produit par un ensemble d'actes significatifs. Elle a également insisté sur le fait que le genre acquiert sa force normative à travers l'itération, la répétition de ces actes significatifs. Butler postule enfin que le genre est une répétition sans énoncé original, ce qui ne signifie pas pour autant que les reformulations du masculin et du féminin soient affranchies de contraintes ou de conditions de possibilités, à la manière des conditions de félicité que décrit Austin ([1962] 1970) pour les actes de langage performatifs. Ces affirmations répétées de l'ordre du genre sans original ne sont donc jamais identiques les unes aux autres. Elles prennent alors la forme de reformulations, au sens de répétitions non-identiques, de ce que doit être le genre.

Cette emphase sur la répétition sans énoncé original, que Butler qualifie de « toujours déjà là » et que nous appellerons ici reformulation est importante car elle permet de saisir ensemble d'une part la force normative de la catégorisation de genre, et d'autre part les brèches, les déviations qui peuvent se produire dans les reformulations de cette norme, lorsque la re-

¹ Ce projet a reçu le soutien du Conseil Européen de la Recherche (ERC), dans le cadre du programme de recherche et d'innovation de l'Union Européenne Horizon 2020, pour le projet Formal models of social meaning and identity construction through language (n° 850539).

formulation diverge de la formulation. Ces décalages ouvrent alors la possibilité de nouvelles performances de genre. Ils sont également importants en ce qu'ils soulignent la dimension premièrement sémiotique du genre.

Mais pour le linguiste qui souhaite observer les traces en discours de ces répétitions sans cesse reformulées, le corpus est difficile à constituer, tant ces réitérations sont omniprésentes et multi-sémiotiques. De plus, s'il n'y a pas d'original, comment identifier ce qui est « déjà là », les reformulations, et de quoi sont-elles les reformulations ? En d'autres termes, que se produit-il dans la reformulation des normes du genre ? Comment des reformulations non-identiques les unes aux autres discursivement peuvent-elles produire des ensembles suffisamment homogènes pour devenir des normes de genre ? Inversement, les reformulations peuvent-elles réactualiser les catégories de façon significative ?

Bien évidemment, ces renforcements ou réactualisation sont dynamiques, et la simple collecte de discours individuels ne permet pas de connaître jusqu'à quel point les reformulations du genre agissent sur la réalité sociale, mais on peut cependant, plus modestement, tenter de repérer les formes que prennent ces reformulations. C'est dans cette idée que j'ai mené l'expérience présentée ici.

1.2. Du singulier à la catégorie : un travail sémiotique perpétuel

Affirmer que le genre se produit par répétition, ou plutôt, tel que nous l'avons défini ici, par reformulation implique que la production du genre est avant tout un acte sémiotique, qui constitue la matérialité discursive du genre (Benoit, 2016 ; Marignier, 2016). C'est ce que se sont employées à démontrer les études genre et langage, depuis plusieurs décennies. Cependant, les définitions normatives du genre reposent sur l'idée inverse que les catégories du genre sont 1) naturelles (ou essentielles), et 2) nécessairement au nombre de deux. C'est à travers l'affirmation d'une binarité naturalisée que le genre, comme rapport de domination, se déploie (Delphy, 2013 ; Michard, 1999).

Or, si l'on regarde ne serait-ce qu'un minuscule échantillon de la variété des visages et des corps humains qui existe, il apparaît vite qu'aucune catégorie de genre ne franchit l'épreuve du réel, au sens de la matérialité des corps : chaque critère qu'on pourrait retenir pour catégoriser un visage comme masculin ou féminin est contredit pas d'incessants contre-exemples. Et pourtant nous catégorisons sans cesse. C'est seulement par un travail méticuleux et – surtout – incessant de réaffirmation que les deux catégories que sont hommes et femmes se maintiennent comme étant signifiantes. Ce travail catégoriel se fait donc nécessairement au prix de contradictions, ou du moins de torsions du réel. Les individus n'étant ni les catégories elles-mêmes, ni même des représentants de leur catégorie, le travail d'assignation du genre requiert de déployer toutes sortes de reformulations pour regrouper au sein d'une même catégorie des êtres extrêmement divers (travail intra-catégoriel), et distinguer catégoriquement des êtres similaires (travail inter-catégoriel). Au prisme du genre, la reformulation permet ainsi de revisiter la question très ancienne du rapport entre le singulier et la catégorie. Et comme cela est discuté depuis Aristote ([2002]) pour l'antiquité grecque ou Koung-soun Loung ([1953]) pour l'antiquité chinoise, c'est le travail du langage que de relier le singulier aux catégories.

J'ai ainsi voulu observer comment des locuteurs et des locutrices effectuent ce travail de torsion pour faire entrer des individus singuliers dans une catégorie, par une activité sémiotique. En m'appuyant sur Butler (2006) et Abbott (1995), je fais l'hypothèse 1) que ce travail de mise en catégorie va consister en des répétitions de traits, d'éléments, qui devront être négociés, reformulés au cas par cas, et 2) que c'est l'activité de relier ces traits entre eux – et la

répétition de cette activité – qui forge les catégories de genre. À ce titre, la reformulation apparaît comme une activité consistant à *faire le genre* (West & Zimmerman 1987).

Je m'intéresserai en particulier à l'énonciation de traits inconsistants ou contradictoires, ceux *malgré lesquels* on catégorise, car ils font apparaître explicitement le travail des catégories (Haraway [1992] 2007). Cette recherche s'inscrit également dans une démarche qui relève du paradigme de l'indice (Ginzburg 1980). Il s'agit en quelque sorte de demander aux locutrices et locuteurs de mener l'enquête sur le genre. À ce titre, on peut qualifier cette approche de micro-sémiotique.

Pour des raisons de place, et parce que ce travail est la première étape d'une recherche plus longue, je n'explorerai pas ici d'autres enjeux qui émergent autour de l'âge, de la question de l'auto-assignation et de l'hétéro-assignation, de négociation de l'acceptable, les silences, les choix et propositions lexicales, l'autorité d'assignation, la racialisation des masculinités, etc. Je m'en tiendrai aux reformulations.

2. Présentation de l'expérience

J'ai demandé à des locutrices et locuteurs de réaliser la tâche suivante : je leur présente quarante images qui représentent chacune un visage. Pour chaque visage, je leur demande de dire comment ils et elles perçoivent le visage en termes de genre². Je leur précise qu'ils peuvent choisir de dire *homme, femme* mais aussi *autre, ni l'un ni l'autre, entre les deux, non-binaire, androgyne*, ou toute catégorie qui leur semble pertinente. Je leur demande également, en insistant bien sur cette demande, d'identifier ce qui les conduit à choisir cette catégorie.

J'ai composé le jeu d'images dans le but de représenter un maximum de diversité en termes d'âge, de genre, de race, de classe, etc. en incluant des visages qui me semblaient correspondre à des normes de genre et d'autres qui me semblaient difficilement catégorisables. Pour comparer l'ancrage culturel des représentations du genre, j'ai inclus des visages de personnes connues, soit pour un public chinois, soit pour un public européen.

Puisqu'il s'agit ici de traiter la mise en relation entre les représentations que l'on se fait d'un individu et sa catégorisation, la variété catégorielle recherchée dans la constitution du jeu d'images est un artefact méthodologique : je ne peux pas prédire quelles seront les catégories perçues et mobilisées par les locuteurs, et les représentations et interprétations de la chercheuse ne peuvent bien sûr pas être neutralisées. Puisque les rapports sociaux sont « toujours déjà-là », il est impossible de prétendre sélectionner des visages qui ne seraient pas déjà catégorisés. Je peux cependant essayer de limiter la sur-représentation d'une catégorie en panachant le jeu d'image selon les quatre rapports sociaux les plus saillants que sont le genre, la race, la classe et l'âge. On trouvera ci-dessous (Fig. 1) quelques exemples des photos du corpus.

² La consigne est formulée de la façon suivante : « I will show you a couple of pictures, it's about gender, so I will ask you to identify, if you think it's a man or a woman # neither, other, or something else and most importantly I will ask you to say why you think it's a man or a woman. So sometimes it's really easy and obvious, but I will ask you to, still, trying to define, to yeah to describe why you think it's a man or a woman which feature do you # identify? »

ou en français : « je vais te montrer des photos de gens, des visages principalement, de toute sorte de gens et je vais te demander de me dire si c'est des hommes des femmes autres entre deux ni l'un ni l'autre les deux enfin avec la catégorie que tu veux ça c'est la première chose à chaque fois qu'on va voir un visage et aussi de me dire à chaque fois qu'est-ce qui te fait dire (...) que t'as choisi euh voilà le plus important c'est plutôt ça »



Fig. n°1 : Quelques exemples des photos présentées

En 2015, j'ai mené 6 entretiens en anglais (5 femmes, 1 homme) avec des locuteur·es de L1 mandarin ou cantonais. En 2019, j'ai mené 4 entretiens en français (2 femmes, 2 hommes) avec des locuteur·es de L1 français. Les deux séries d'entretiens ont été menées avec le même jeu d'images et selon les mêmes modalités.³

Je n'ai pas retenu un groupe social en particulier pour passer les entretiens, car je ne cherche pas à dégager des caractéristiques de groupes sociaux, mais bien à voir les variations

³ Cette configuration s'explique car le projet visait au départ à comparer des productions en L1 et en L2, mais je n'ai malheureusement jamais pu recueillir d'entretiens en L1 cantonais ou mandarin. Si les entretiens en L1 et en L2 ne sont pas comparables du point de vue discursif (les locuteur.es L1 étant beaucoup plus loquaces et avec une étendue lexicale plus grande, donc une meilleure possibilité d'affiner leur discours), les deux sets d'entretiens sont étonnamment comparables du point de vue de la négociation des catégories et des reformulations.

intra-individuelles. Je fais l'hypothèse que, quel que soit le positionnement politique ou idéologique sur le genre, les catégorisations sont à l'œuvre.

Il faut noter que toutes les locuteurs·trices réalisent la tâche assez facilement, quel que soit leur positionnement idéologique. Il faut aussi noter que malgré la consigne qui précise toujours qu'ils et elles peuvent utiliser toutes les catégories qu'ils et elles veulent (en donnant des exemples) et qu'il leur est possible de dire « les deux » ou « ni l'un ni l'autre », les locutrices et locuteurs catégorisent majoritairement de manière binaire (homme/femme), quitte à inventer des scénarios d'assignation ou raisonner par probabilité pour trancher : « *il faut bien se raconter une histoire* », « *si je devais choisir* », « *je parierais* », « *si je voyais cette personne dans la rue, je dirais bonjour madame* », etc. Si les traits ou les scénarios inventés ne fonctionnent pas, alors le fait de ne pas trancher est dit comme un échec : « *là, je ne peux pas dire* », « *je sais pas* ».

3. Analyse

3.1. Se créer un index... et l'adapter

De manière générale, les locuteurs·trices ont tendance à élaborer des traits – ou indices – (par exemple *fingers, collar bones, jaw, Adam's apple, hair, pose, clothes*, etc.) avec les premières images. Ils et elles élaborent ainsi un répertoire personnel de traits, que nous appellerons index, qu'ils et elles vont remobiliser tout au long de l'entretien. Chaque locuteur·trice utilise en moyenne 25 traits de féminité et 25 traits de masculinité.

Toutefois, la variété des féminités, des masculinités ou des identités autres présentées rend rapidement ces index inappropriés pour justifier leur catégorisation. On trouve alors en moyenne dans chaque entretien 5 à 6 images pour lesquelles il y a reformulation. Sur les dix entretiens, cela produit un corpus d'une cinquantaine de reformulations pour répondre à l'incongruence. Ces reformulations peuvent concerner la catégorie elle-même : « la catégorie femme peut-elle inclure une personne avec une moustache ? » si c'est le cas, il faut donc reformuler la catégorie ; ou les critères qui permettent d'appartenir à cette catégorie : « c'est un homme, même s'il n'a pas de pomme d'Adam », il faut donc abandonner le trait *pomme d'Adam* comme définitoire de la masculinité. On peut ainsi déjà distinguer entre :

1. Refus de la reformulation, avec application stricte des indices catégoriels : *si j'ai dit X pour catégoriser femme, alors quand il y a non-X, je catégorise systématiquement homme.*
2. Reformulation de la catégorie, en mobilisant des indices catégoriels différents selon la catégorie choisie : *c'est une femme parce qu'elle a le visage rond puis c'est une femme parce qu'elle a le visage allongé*, où les catégories sont reformulées comme pouvant inclure ou non un trait X.
3. Reformulation de la catégorisation (des outils de la catégorisation, les traits) par abandon des indices élaborés à chaque image, ce qui empêche d'avoir une définition homogène des catégories de genre : *j'ai dit X pour justifier que c'était un homme mais maintenant je vois une femme avec cet indice X donc mon indice ne tient pas* ou encore *elle a des seins, mais elle s'est peut-être injecté des hormones.*

Il ne s'agit pas ici, on le voit, de reformulation au sens énonciatif, où un énoncé serait repris et modifié, mais d'une reformulation sémiotique des catégories de genre. Les formations discursives du genre étant tout à la fois vastes et diluées, il s'agit ici d'une tentative de première saisie des reformulations du genre, pour tenter de voir de manière dialogique,

comment se négocient, se renforcent et/ou se déplacent en discours les formules du genre, non pas au sens de Krieg-Planque (2009)⁴ mais au sens de Butler (2006).

3.2. La place du doute, la binarité et l'essentialisme

Les reformulations de catégorie ou d'indice dépendent du positionnement des locuteurs·trices en termes de certitude, certain·es étant davantage dans le doute, d'autres modalisant beaucoup, d'autres enfin étant plus assertifs. Un locuteur francophone par exemple fait tout son entretien au conditionnel passé. Un autre locuteur anglophone, de loin le plus normatif sur la question du genre⁵, est celui qui utilise le plus la catégorie *neither*. Par ailleurs, certain·es ont une représentation très solide de la frontière de genre (*il y a une moustache donc ça ne peut pas être une femme ; je suis très binaire comme fille, tout le temps l'un ou l'autre t'as vu*), d'autres une représentation plus souple (*a man but female type, a feminine man, she-male, neither, both*).

Enfin, en considérant que le genre est « un système de bicatégorisation hiérarchisée entre les sexes » (Bereni, Chauvin, Jaunait & Revillard, 2018) qui repose sur une naturalisation, on peut se demander si les reformulations qui permettent l'ajustement des catégories à la diversité des individus se fera par l'abandon de la binarité (travail inter-catégoriel) ou bien de la naturalité (travail intra-catégoriel). À ce titre, je faisais l'hypothèse en amont des entretiens que les traits naturalisés (notamment physiologiques) seraient les moins soumis à reformulation ou à négociation, et qu'ils constitueraient une résistance au trouble produit par les images.

En effet, certains locuteurs évoquent une authenticité ou une vérité de genre qui est à démasquer, que cette authenticité soit essentialisée (de nombreuses occurrences de *pretend to be a [male / female]*) ou non (*il faudrait discuter avec cette personne pour savoir*). Mais on trouve tout autant la tendance inverse à se référer prioritairement à l'activité, à ce qui est perçu d'une personne sans chercher à l'essentialiser. L'analyse montre donc qu'aussi bien les traits naturalisés (*pomme d'Adam, poitrine, forme de la mâchoire*) que les traits de pratiques du genre (*épilation des sourcils, façon de s'asseoir*) sont négociés. Par contre, comme mentionné en section 2, les locuteurs·trices catégorisent très majoritairement de manière binaire. Cela montre que des représentations hétérogènes du genre n'ont pas nécessairement pour effet de débinariser, mais que les reformulations qu'elles entraînent peuvent plus facilement conduire les locuteurs·trices à dénaturiser les représentations du genre. En d'autres termes, les reformulations se produisent davantage à un niveau intra-catégoriel qu'inter-catégoriel.

3.3. La reformulation comme passage de la catégorisation à la catégorie

Ces différents positionnements permettent d'affiner la typologie présentée plus haut, pour dégager sept stratégies de reformulations :

1. Reformulation de la catégorie
 - a. Concession de traits contradictoires
 - b. Abandon de traits contradictoires
 - c. Proposition lexicale

⁴ La notion de *formule* telle que définie par Krieg-Planque a été appliquée au segment *théorie du genre* par Husson (2014).

⁵ Cette posture normative prend la forme d'énoncés prescriptifs : « men should wear the cloth should not be so shiny so fashionable », « I think man sh- man should have thick eyebrow » (L_R5_E_M23)

2. Reformulation de la catégorisation (relier les traits)
 - a. Hiérarchisation des traits
 - b. Réévaluation des traits
3. Reformulation de positionnement
 - a. Indécision
 - b. Modalisation

Il ne s'agit pas ici d'une typologie au sens strict, et certains énoncés peuvent correspondre à plusieurs stratégies simultanément. Il s'agit plutôt de voir quelles stratégies les locutrices et locuteurs élaborent pour catégoriser le genre. Dans de nombreux cas, reformuler le travail de catégorie leur permet un ajustement pour parvenir à des catégories qui leur conviennent. Que cela implique la création de nouvelles catégories ou non, face à l'hétérogénéité des individus, la reformulation est alors ce qui permet de passer du singulier à la catégorie. J'illustre ci-dessous chacune de ces stratégies par des extraits de corpus.

3.3.1. Reformulation de la catégorie : Concession de traits contradictoires

L_R1_E_F22: ### **Man as well ##### I would say female** (...) First impression ##### I think his noses I don't know how to explain but the **first impression She's not busty but I think her feature is ****

On voit une première catégorisation, puis une reformulation qui aboutit à une proposition opposée après un silence de plusieurs secondes. Un indice contradictoire sera concédé, mais balayé par l'argument de l'impression d'ensemble.

L_R4_E_F24: Hum **woman Though he he use uh maybe smoking** to but **still woman can smoke**

Ici l'attribution d'une catégorie se fait par invalidation des indices contradictoires d'abord fournis (*smoke / still women can smoke*).

L_R6_E_F22: **this is a man** but in this picture maybe **he looks a bit more feminine** Uh # mh because because of **the jawbones** as well and the soft uh **smooth skin** And his **lips** it's kinda kinda # uh I don't know how to describe it Uh yeah **shiny** but he has a **thick eyebrow**

On voit une catégorisation masculine malgré les indices contradictoires de féminité (*jawbones, skin, lips*). Là encore, la catégorie masculine sera alors renforcée par des indices congruent (*eyebrow*).

Lorsqu'un trait est concédé pour être ensuite rejeté, cela signifie que la catégorie est plus importante que le trait. La catégorisation se fait malgré le trait. Si on regarde plus en détail ces indices inconsistants, qui demandent une reformulation sous forme de concession (certes il a [indice de féminité] mais c'est un homme), on observe qu'ils touchent davantage la catégorie *hommes* (46 occurrences) que la catégorie *femmes* (39 occurrences). On peut en déduire, avec précaution étant donné la petite taille du corpus, que la catégorie prévaut pour les hommes, là où les traits prévalent pour les femmes. Cela va dans le sens des analyses de Michard (1999) qui montre que le sens premier du masculin est générique (signifiant « humain ») alors que le sens premier du féminin est la spécificité (signifiant « femelle »). Ici, c'est donc la spécificité des traits qui incite à catégoriser au féminin, tandis que la catégorisation comme homme peut se faire au détriment d'indice contradictoire. Cela est renforcé par le fait que l'usage d'un même indice pour confirmer ou infirmer une même catégorie (i.e. un trait tantôt utilisé, tantôt rejeté) se produit uniquement pour la masculinité.

Pour les deux catégories, on retrouve en grande partie les mêmes critères chez les hommes que chez les femmes (*cheveux, corps, mâchoire, poitrine, sourcils, accessoire, vête-*

ment, posture). Le fait que ces critères puissent être écartés impliquent qu'ils ne sont pas naturalisés. La spécification des femmes ne passe donc pas par une naturalisation de la féminité.

3.3.2. Reformulation de la catégorie : abandon de traits contradictoires

L_R1_E_F22: ## Woman

JA: ## How? Because you're not sure or because

L_R1_E_F22: No because # **the previous picture I said the darky shade [for a man] but this one she also got the darky shade @@**

JA: @@ but still you recognize her

L_R1_E_F22: **the fingers**

Ici, la présence d'indice contradictoire ne conduit pas à une concession, mais à un rejet d'indice. C'est-à-dire qu'on ne catégorise pas malgré l'indice, mais en l'abandonnant en tant qu'indice.

JA: **what what makes you hesitating?**

L_R4_E_F24: **Eyes**

JA: It's not soft?

L_R4_E_F24: Yes yes I **I always pretend the the person has the soft one pretend to uh seems to be a woman and other seem to be a man but actually maybe it's not So I think it's a woman**

L'indice retenu (qui est généralisé : *I always pretend*) ne fonctionne pas pour catégoriser comme souhaité. On voit à nouveau une stratégie d'abandon de l'indice au profit de la catégorie choisie.

Dans ces deux exemples, il y a une reconnaissance de la teneur potentiellement contradictoire des indices, qui conduit à une explicitation de l'activité de catégorisation, voire une évaluation des indices. La reformulation va alors consister à trouver de nouveaux indices congruents pour rendre la catégorie acceptable.

3.3.3. Reformulation de la catégorie : Proposition lexicale

L_R2_E_F19: **A man** Although despite of the make up he he # [...] **A man but tends to be # female type** because because he make up Also relatively long hair

L_R8_F_F30: j'avoue que # que euh que là **j'aurais du mal à catégoriser mais qu'est-ce qu'on a comme mot autre mot ? je trouve que androgyne je trouve que le mot est compliqué** je trouve difficile de dire

L_R8_F_F30: Euh pour moi ça c'est une **femme #####** * # c'est pas un film connu des années 90 ? si c'est ça donc je sais que **c'est pas une femme** mais euh alors ce qui m'a fait tiquer [...] donc je dirais que **c'est du travestissement** et après **je dis pas du drag** parce que pour moi drag c'est je sais pas c'est stupide mais pour moi il y a pas de drag avant les années 90 je sais c'est stupide mais bon @@ pour moi c'est enfin voilà c'est pas mon c'est enfin je je connais pas très bien l'histoire de de de ça j'emploierai les mots de l'époque en fait c'est bête les mots qui circulaient pour moi dans ces années-là

Ici, les catégories binaires jusqu'ici convoquées ne sont pas satisfaisantes. Les locutrices vont donc faire des propositions lexicales, ou du moins vont discuter des termes disponibles et de leurs usages (*man* > *man female type* ; *homme* > *androgyne* > *autre mot* ; *femme* > *pas une femme* > *travestissement* > *pas du drag*). Cette stratégie reste marginale dans le corpus (6 occurrences).

3.3.4. Reformulation de la catégorisation : hiérarchisation des traits

C'est le cas le plus fréquent (14 occurrences), dans lequel une reformulation fait prévaloir certains traits sur d'autres, qui ont été énoncés auparavant :

L_R7_F_M44: Alors c'est très rigolo euh premier mouvement ça a été de penser à à **une femme** je pense que les la première impression sur les vêtements m'y a vachement amené et euh et **en fait je j- j- j'imagine plus un mec maintenant** que je regarde mais euh toujours pareil sachant que

JA: Qu'est-ce qui te fait basculer ?

L_R7_F_M44: Alors euh ch- pour la femme c'était vraiment l'ensemble de l'**accoutrement** qui en fait en regardant de plus près c'est beaucoup plus ambigu que ce que je pensais hein [...] les chaussures sont plus **des chaussures de mec** euh il y a une **coupe de cheveux** qui serait plutôt masculine à la base mais il y a un maquillage féminin **mais après en regardant il y a euh il y a le carré de la mâchoire le creux des joues que surtout le creux des joues**

L_R8_F_F30: ##### * fille **j'allais dire que c'était un homme** alors est-ce que c'est à cause des vêtements ? ## pour moi en fait pour moi **cette personne si elle a pas de rouge à lèvres c'est un homme** euh donc en fait pour moi c'est vraiment une gueule et euh pardon de de de stéréotyper mais **gueule et coiffure** de de communiant catholique et euh et du coup par rapport ouais voilà la dégaine des **vêtements** et tout pour moi c'est un un homme parce que je me dis qu'une femme aurait une allure justement avec le le le même enfin avec la catégorie sociale que je fais je me dis une femme aurait l'air plus féminine justement enfin bon bref mais en même temps il y a le rouge à lèvres mais mais voilà enfin voilà je je **c'est le rouge à lèvres qui m'a fait dire ah ouais c'est plus compliqué que ça** voilà

Cet extrait montre une catégorisation (*femme*), suivie d'une reformulation qui conduit à la catégorie opposée (*homme*). Sont ensuite passés en revue les indices pour montrer leur ambiguïté (*vêtement, chaussures*) ou leur contradiction (*coupe de cheveux masculine* mais *maquillage féminin*). Deux nouveaux indices vont être choisis (*creux des joues, mâchoire carrée*) pour résoudre l'ambiguïté.

Ici, c'est le rapport entre les différents indices, et la possibilité ou non de les relier entre eux, qui constitue la catégorisation.

3.3.5. Reformulation de la catégorisation : réévaluation des traits

L_R2_E_F19: a **woman @ physical physically strong but still have the boops** uh ##

L_R2_E_F19: mm a woman ###

JA: is it difficult?

L_R2_E_F19: Quite ## because of the hair and also the hairline kind of backward but still a woman why? ## maybe because of the bones

JA: why do we need to hide part?

L_R2_E_F19: Be- the uh **the boops @ because she can be a man injecting some hormones** to ***

Il y a ici deux extraits du même entretien à propos de deux images différentes. Dans le premier cas, *les seins* sont l'indice qui permet de catégoriser au féminin, tandis que dans le second cas, ils sont au contraire un indice perturbateur : au lieu d'appuyer la catégorisation, ils la perturbent. La reformulation consiste alors à dire que les seins ne sont pas un indice de valeur pour catégoriser comme femme.

L_R5_E_M23: Eyebrows he or she draw on it draw on his or her face and # looks like a female but * make up with long hair hum ## but # I don't know maybe she * like that and * she's a female but * maybe Uh I **think he or she * in such a way that he want to tell us he's uh he or she is a female I cannot define neither he or she uh whether he or she is a female**

Après une énumération d'indices de féminité (*eyebrow drawn, make up, long hair*), ces indices sont ré-évalués de manière dépréciative : ils *veulent dire*, mais ne parviennent pas à *faire catégorie*.

L_R8_F_F30: je pense que ça **c'est un homme ou quelqu'un qui fait l'homme** # parce que là c'est il y a tout quoi il y a le costume il y a les jambes écartées il y a le chapeau la moustache il y a le regard froncé il y a le journal il y a le comptoir enfin là ça fait un peu voilà là c'est @@ **il y a vraiment TOUT quoi** donc euh là pour moi ouais c'est homme ou **quelqu'un qui veut ou alors un très très très très très bon euh euh drag king genre vraiment genre très haut niveau** quoi genre la vraie performance

L_R8_F_F30: maintenant j'aurais plutôt tendance à dire que euh c'est quelqu'un **c'est un homme qui fait de la performance** [...] * ce que je vais dire mais pour moi **c'est pas des seins c'est des pecs** euh donc voilà [...] mais quelqu'un **un TEL travail du corps** euh qui m'a quand même l'air **très masculin** le corps euh # justement il y aurait pas il y aurait pas cette idée de dire euh euh enfin de de se montrer enfin de se prendre en photo en disant mais si en fait je suis en femme enfin voilà que comment expliquer euh # que euh **un tel travail dans le développement du corps masculin** on va dire **me fait dire que c'est un homme**

Dans le premier extrait, les indices masculins sont trop nombreux pour permettre de catégoriser, alors que dans le second extrait du même entretien, la quantité et la qualité d'indices confirment la masculinité. Dans les deux cas, c'est ici la quantité d'indices qui leur donnent de la valeur, et permet de catégoriser.

Comme pour la stratégie précédente, c'est le rapport entre les traits – donc l'activité de catégorisation – qui définit la catégorie.

3.3.6. Reformulation de positionnement : indécision

Parfois, les différentes reformulations ne permettent pas d'aboutir à une proposition

L_R5_E_M23: ##### uh ##### mh uh **a male with short hair** but he has some **make up** on on his face and **wear fashionable cloth** uh ##### actually **his eyes his hair** all of this are are female uh are the **features for male** mh quite difficult to define ##### I don't know maybe actually his facial features not like man and have short hair beside all the thing female @ female features **Neither neither neither**

Après avoir proposé une catégorisation masculine, des indices congruents sont donnés (*short hair*), puis des indices contradictoires (*make up, fashionable cloth*), mais ceux-ci ne permettent pas de reformuler la catégorie. On a ensuite à nouveau des indices congruents (*eyes, hair*). Puis, après une hésitation où le premier indice congruent est répété (*short hair*), le locuteur conclut à l'impossibilité à catégoriser (*neither*).

L_R7_F_M44: # @@ alors @@ c'est incroyable alors pour moi j'aurais immédiatement dit une **femme au premier abord** et maintenant que je regarde je suis incapable de te dire pourquoi euh en dehors de la **moustache** hein que je sais pas si elle est vraie si elle est fausse euh je sais pas peut-être euh peut-être **la tenue la position le la photo en elle-même** qui m'évoque immédiatement euh immédiatement une nana j- j- en regardant bien je saurais pas dire je je serais complètement paumé je pourrais pas te dire mais l- le premier geste le premier élan ça a été de dire une femme et **là je sais pas du tout**

On a d'abord une catégorisation féminine, avant d'en venir à de l'indéfinition. Mais après avoir soupesé les indices contradictoires (*moustache*) et indices congruents (*tenue, position, prise de vue*), on en revient à l'indéfinition. Enfin, après une nouvelle tentative de catégorisation, l'indéfinition l'emporte.

3.3.7. Reformulation de positionnement : modalisation

L_R3_E_F23: # **Maybe** a man @ because it's an old picture **you may not know very well** uh because the color yeah but

JA: but still?

L_R3_E_F23: Mmh ## from the hairstyle and because # **I think** uh **maybe** @ a man is that time **looks uh a bit** like woman @@ but it should be a man @ **I guess**

L_R3_E_F23: # a woman mh it's it's very **meticulous** I just mean uh it's **not the opposite** of course yeah its very s- @ **I don't know how to describe** actually It's a little bit Yeah but the face shape is this this shape and the overall feeling

JA: what about the body?

L_R3_E_F23: Also the body **it's very hard to uh to tell** from the body

Dans certains cas, la catégorisation semble très risquée, ce qui génère une multiplication des reformulations extrêmement modalisées, principalement par des modélisateurs épistémiques.

4. Conclusions

Depuis Butler (2006), les études de genre postulent le genre comme une activité perpétuelle de répétitions non-identiques, et sans énoncé originel. En définissant cette activité comme une activité de reformulation, j'ai tenté de voir si l'on pouvait capturer ces reformulations du genre en discours. Pour cela, j'ai mené une expérience qui place les locuteurs et locutrices face à des représentations normatives ou troublées du genre, pour déclencher des reformulations.

J'ai plus particulièrement voulu observer comment la reformulation des différents critères d'interprétation du genre mobilisés par des locutrices et locuteurs évoluent pour se dédire, se reprendre, se troubler ou bien au contraire s'affiner et s'affirmer. Il s'agit donc en quelque sorte d'une expérience *in vitro* sur les reformulations du genre – avec toutes les limites que comporte l'exercice contraint d'une tâche pour observer la parole spontanée – mais qui permet je crois de travailler de manière micro et indicielle sur les dynamiques discursives de catégorisation sociale.

À cette étape du travail, il ressort trois éléments : 1) le fait que des représentations hétérogènes du genre n'ont pas nécessairement pour effet de débinariser, mais peuvent dénaturer les représentations du genre ; 2) le fait que les reformulations sont des stratégies pour relier les individus à des catégories ; 3) les données confirment les analyses de Michard (1999) sur la généricité du masculin, pour lequel prime la catégorie face à l'incertitude des indices par contraste avec la spécificité du féminin, pour lequel les indices (ou traits) causent la catégorie.

L'analyse détaillée montre également que locuteurs et locutrices peuvent reformuler la catégorie (par proposition lexicale, par concession d'indice ou par abandon d'indice), mais aussi reformuler les indices eux-mêmes pour proposer une nouvelle cartographie catégorielle, ce que j'ai nommé reformuler la catégorisation (en hiérarchisant ou en ré-évaluant les indices) pour ne pas avoir à modifier la catégorie. Enfin, les reformulations permettent également aux locutrices et locuteurs de se positionner (via des modalisations), notamment dans l'indécision.

L'étape suivante consistera à travailler les reformulations au niveau inter-individuel pour mieux saisir la force normative ou subversives de ces reformulations.

Références bibliographiques :

- Abbott, Andrew (1995), « Things of boundaries », *Social Research*, vol. 62, no 4, pp. 857-882.
- Austin, John Langshaw (1991), *Quand dire c'est faire*, Paris, Le Seuil [1962].
- Benoit, Audrey (2016), *Le matérialisme discursif : pour une critique féministe de la construction idéologique du "sexe"*, Thèse de doctorat, Paris 1.
- Béreni Laure, Sébastien Chauvin, Alexandre Jaunait & Anne Revillard (2008), *Introduction aux Gender Studies : Manuel des études sur le genre*, Bruxelles, De Boeck.
- Butler, Judith (2006), *Trouble dans le genre : pour un féminisme de la subversion*, Paris, La Découverte [1990].
- Delphy, Christine (2013), *L'ennemi principal*, T. 1 et 2, Paris, Syllepse.
- Ginzburg, Carlo (1980), « Signes, traces, pistes », in *Le débat*, vol. 6, pp. 344.
- Haraway, Donna (2007), « *Ecce Homo*, 'Ne suis-je pas une femme ?' et autres inapproprié/es : de l'humain dans un paysage post-humaniste », in Haraway D., *Manifeste Cyborg et autres essais*, Paris, Exils, pp. 221-242 [1992].

- Husson, Anne-Charlotte (2014), « 'Théorie du genre' : une formule au cœur du discours antiggenre », *Conférence du Laboratoire junior GenERe*, 11p., [en ligne] disponible sur <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01250669/document> [consulté le 30 mai 2020].
- Kou Pao-Koh, Ignace (1953), *Deux sophistes chinois, Houei Che et Kong-souen Long*, Paris, PUF.
- Krieg-Planque, Alice (2009), *La notion de "formule" en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté.
- Marignier, Noémie (2016), *Les matérialités discursives du sexe : la construction et la déstabilisation des évidences du genre dans les discours sur les sexes atypiques*, Thèse de doctorat, Paris 3.
- Michard, Claire (1999), « Humain/femelle : deux poids deux mesures dans la catégorisation de sexe en français », in *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 20, n° 1, pp. 5395.
- West, Candace & Don Zimmerman (1987), « Doing Gender », in *Gender and Society*, vol. 1, no 2, pp. 12551.